



Déclaration préalable au CSASD du jeudi 9 mars 2023.

Monsieur L'Inspecteur d'Académie,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour évoquer la carte des postes en collège, quel soulagement de siéger avec des documents exploitables... arrivés lundi 6 mars au delà de 17h30...

A l'échelle de notre département, la balance créations/suppressions de postes est largement négative. Les deux postes créés relèvent de l'école inclusive, ce sont donc 5 suppressions sèches que subissent les collègues. L'anticipation de la réforme concernant l'EST vous conduit, ainsi que la rectrice, à supprimer systématiquement les postes vacants en technologie : une méthode bien pratique pour pallier la crise de recrutement : supprimer des postes viables !

Voilà qui accélère encore la dégradation des conditions d'enseignement des collègues et plus largement le service public de l'éducation.

En effet, certains établissements touchés par une forte baisse de la DGH voient le nombre de compléments de services exploser, parfois pour de tout petits volumes horaires.

En outre, les suppressions massives des 5 dernières années ont augmenté le nombre de BMP conséquents parfois à plus de 10 heures. Ces BMP cannibalisent les moyens de remplacements courts et font courir le risque désormais récurrent d'élèves sans enseignant à la rentrée.

Cette situation toujours plus tendue engendre des couplages de postes plus dégradés par rapport à l'an dernier. Nombre d'enseignants se voient contraints de multiplier les kilomètres dans des temps parfois restreints pour assurer leur mission.

Croyez bien, Monsieur l'Inspecteur, que c'est avec lassitude que nous faisons un constat identique année après année, celui d'une nouvelle dégradation de conditions de travail et d'enseignement, celui d'un service d'enseignement considéré davantage comme un coût que comme un investissement.

Dans ces conditions, comment restaurer l'attractivité de notre métier ? La forte mobilisation des enseignants et de toute la population contre la réforme des retraites donne déjà un début de réponse et elle n'est pas uniquement comptable : elle appelle une revalorisation conséquente, une reconnaissance du sens du service public et des agents qui y contribuent.

La FSU soutient l'appel à la poursuite de la mobilisation pour les journées du 11 et 15 mars 2023.